

M. Michel FARSSAC
Directeur des Ressources Humaines
Airbus Helicopters

Objet : Demande de reconnaissance des salariés d'Airbus Helicopters (suite).

Monsieur le Directeur des ressources humaines d'Airbus Helicopters,

Voici, quelques semaines, nous vous adressions un courrier vous exposant la problématique des salariés ayant, entre autre, des heures COVID à récupérer. La CFE-CGC vous faisait alors des propositions.

Face à l'incompréhension manifestée par les salariés, les discussions ont, depuis, avancé dans le bon sens. Des concertations au niveau du Groupe vont prendre le relais à ce sujet. Ces dernières permettront peut-être d'aller au-delà des possibilités actuelles comme par exemple le report de la date du 30 juin 2021 pour récupérer ces heures, ou la prise en charge par l'entreprise d'une partie de ces heures.

Ceci ne solde pas une autre préoccupation des salariés. Le Groupe a décidé d'appliquer une politique salariale nulle sur l'exercice juillet 2020/juin 2021. Sans doute, 2020 verrait une politique de promotion nulle (mise à part une poignée, au demeurant surprenante, de promotions L4 ou L3). Pour compenser ce fait, la CFE-CGC demandera à ce que les quotas 2021 tiennent compte d'une potentielle année blanche 2020.

Pour la CFE-CGC, les efforts consentis par les salariés pour maintenir Airbus Helicopters en phase avec son OP et ses rendez-vous 2020, doivent trouver échos auprès de la Direction.

Si le Groupe a décidé d'une année blanche en termes de politique salariale en 2020, **des marges de manœuvre doivent être dégagées à Airbus Helicopters pour mettre en place un élément de rémunération complémentaire pour reconnaître ces efforts consentis par tous !**

Suite à la commission économique du CSE-C d'hier, l'entreprise envisage de minorer les provisions pour intéressement et participation afin de dégager des marges manœuvre financières. **Ne serait-il pas légitime qu'une partie de ces marges de manœuvre reviennent aux salariés ?**

La CFE-CGC reste toujours disponible pour échanger à ce sujet.

La CFE-CGC est consciente que la compétitivité est un enjeu majeur pour les années à venir. N'oublions pas que le professionnalisme et l'engagement des salariés y contribuent fortement, en particulier depuis le début de la crise sanitaire.

Sûr de la compréhension que vous apportez à ce courrier et dans l'attente de votre retour, veuillez accepter, monsieur le Directeur nos cordiales salutations.

DSC adjoint CFE- CGC

Ludovic ANDREYON



Copie : Les salariés d'AH

DSC CFE-CGC

Claude Bocoviz

